

Charte d'engagement dans une association

Document à rendre à Mme Declerck au plus tard le mercredi 28 septembre 2016

En Première, le thème d'année de la Pastorale est : *"Engagés au service des autres"*.

Chaque élève doit par conséquent s'engager régulièrement cette année-là auprès d'une association caritative pour un volume horaire minimal de 30 heures. Au-delà de l'évidente valeur éducative d'un tel engagement, nous espérons que cette démarche les amènera :

↳ à sortir du milieu familial, amical et même scolaire pour se confronter à une réalité parfois un peu difficile et souvent très éloignée de leurs préoccupations.

↳ à ne pas rester passif devant les misères du monde mais à découvrir qu'ils peuvent agir sur les choses, même modestement, à leur niveau.

↳ à découvrir par eux-mêmes qu'ils peuvent être utiles ; que des adultes, par le biais de l'association, leur font suffisamment confiance pour leur confier des responsabilités.

Cette charte est un document qui engage quatre parties :

1. Le lycée Saint Michel de Picpus, nommé ci-dessous l'**Établissement**
53 rue de la Gare de Reuilly – 75012 Paris (Tél. : 01.43.44.55.56)
représenté par Mme Declerck, Adjointe en Pastorale Scolaire (ideclerck@mpicpus.fr)
2. L'**Association**, représentée par un référent, informations et coordonnées au verso.
3. L'**Élève**, informations au verso.
4. Les **Parents** de l'élève.

Article 1 : Assurance

L'Établissement a contracté auprès de la Mutuelle Saint Christophe une assurance responsabilité civile qui couvre **l'Élève** pour tout dommage éventuel qu'il pourrait provoquer au cours de son engagement auprès de **l'Association**.

Article 2 : Rôle de l'Association

L'Association s'engage :

- à une définition claire des tâches qui seront confiées à **l'Élève**.
- à ce que son référent soit en relation régulière avec Mme Declerck.
- à définir un horaire précis et non extensible.
- à assurer un suivi de **l'Élève** : à son accueil et à son insertion de celui-ci au sein de l'association, mais aussi au comportement et à l'attitude de l'élève envers la tâche qui lui est confiée et à la manière dont il se conduit vis-à-vis des autres membres de l'association et vis-à-vis des personnes dont il aura à s'occuper,
- à signaler immédiatement les absences, les retards, ou les mauvais comportements éventuels de **l'Élève** à Mme Declerck,

Article 3 : Rôle de l'Élève

L'Élève s'engage à respecter l'ensemble des termes et valeurs portés par le Règlement Intérieur du Lycée pendant ses vacances auprès de **l'Association**. Des sanctions pourront être prises par **l'Établissement** à l'encontre de **l'Élève** en cas de manquement à ce principe.

En cas de problème sur le lieu de son intervention pour **l'Association**, **l'Élève** devra le signaler immédiatement à Mme Declerck.

L'Élève :

- ❖ Nom et prénom : _____
- ❖ Classe : 1° _____
- ❖ Mail : _____ @ _____ Portable : _____

Les Parents :

- ❖ Mère : Mail : _____ @ _____ Portable : _____
- ❖ Père : Mail : _____ @ _____ Portable : _____

L'Association :

- ❖ Nom : _____
- ❖ Adresse du siège social : _____
- ❖ Site web : _____
- ❖ Mission :

- ◆ Nature : _____
(action et public ciblé)

- ◆ Adresse : _____

- ◆ Dates : Début : ___/___/___ Fin : ___/___/___

- ◆ Fréquence hebdomadaire mensuel sur vacances scolaires
 - à déterminer ultérieurement (le ___/___/___)

- ◆ Horaires : Début : ___ : ___ Fin : ___ : ___

- ❖ Référent :

- ◆ NOM et Prénom : _____

- ◆ Fonction : _____

- ◆ Téléphone direct : ___ . ___ . ___ . ___ . ___

- ◆ Adresse e-mail : _____ @ _____

Attention !
Il s'agit là de l'adresse à laquelle se
rendra l'**Élève** pour ses
interventions et non de l'adresse
"officielle" de l'**Association**.

Engagements et Signatures :

<p>L'Élève reconnaît s'engager auprès de l'Association selon les termes de la présente Charte :</p>	<p>Pour l'Association, son référent s'engage à accueillir l'Élève dans le respect de la présente charte :</p>
<p>Les Parents déclarent autoriser leur enfant à s'engager auprès de l'Association :</p>	<p>Pour l'Établissement, Mme Declerck :</p>

L'Association, les Parents, et l'Établissement sont chacun destinataire d'un exemplaire de cette charte, une fois que celle-ci aura été totalement complétée.

Charte d'engagement dans une association

Document à rendre à Mme Declerck au plus tard le mercredi 28 septembre 2016

En Première, le thème d'année de la Pastorale est : *"Engagés au service des autres"*.

Chaque élève doit par conséquent s'engager régulièrement cette année-là auprès d'une association caritative pour un volume horaire minimal de 30 heures. Au-delà de l'évidente valeur éducative d'un tel engagement, nous espérons que cette démarche les amènera :

↳ à sortir du milieu familial, amical et même scolaire pour se confronter à une réalité parfois un peu difficile et souvent très éloignée de leurs préoccupations.

↳ à ne pas rester passif devant les misères du monde mais à découvrir qu'ils peuvent agir sur les choses, même modestement, à leur niveau.

↳ à découvrir par eux-mêmes qu'ils peuvent être utiles ; que des adultes, par le biais de l'association, leur font suffisamment confiance pour leur confier des responsabilités.

Cette charte est un document qui engage quatre parties :

5. Le lycée Saint Michel de Picpus, nommé ci-dessous **l'Établissement**
53 rue de la Gare de Reuilly – 75012 Paris (Tél. : 01.43.44.55.56)
représenté par Mme Declerck, Adjointe en Pastorale Scolaire (ideclerck@mpicpus.fr)
6. **L'Association**, représentée par un référent, informations et coordonnées au verso.
7. **L'Élève**, informations au verso.
8. Les **Parents** de l'élève.

Article 1 : Assurance

L'Établissement a contracté auprès de la Mutuelle Saint Christophe une assurance responsabilité civile qui couvre **l'Élève** pour tout dommage éventuel qu'il pourrait provoquer au cours de son engagement auprès de **l'Association**.

Article 2 : Rôle de l'Association

L'Association s'engage :

- à une définition claire des tâches qui seront confiées à **l'Élève**.
- à ce que son référent soit en relation régulière avec Mme Declerck.
- à définir un horaire précis et non extensible.
- à assurer un suivi de **l'Élève** : à son accueil et à son insertion de celui-ci au sein de l'association, mais aussi au comportement et à l'attitude de l'élève envers la tâche qui lui est confiée et à la manière dont il se conduit vis-à-vis des autres membres de l'association et vis-à-vis des personnes dont il aura à s'occuper,
- à signaler immédiatement les absences, les retards, ou les mauvais comportements éventuels de **l'Élève** à Mme Declerck,

Article 3 : Rôle de l'Élève

L'Élève s'engage à respecter l'ensemble des termes et valeurs portés par le Règlement Intérieur du Lycée pendant ses vacances auprès de **l'Association**. Des sanctions pourront être prises par **l'Établissement** à l'encontre de **l'Élève** en cas de manquement à ce principe.

En cas de problème sur le lieu de son intervention pour **l'Association**, **l'Élève** devra le signaler immédiatement à Mme Declerck.

L'Élève :

- ❖ Nom et prénom : _____
- ❖ Classe : 1° _____
- ❖ Mail : _____ @ _____ Portable : _____

Les Parents :

- ❖ Mère : Mail : _____ @ _____ Portable : _____
- ❖ Père : Mail : _____ @ _____ Portable : _____

L'Association :

- ❖ Nom : _____
- ❖ Adresse du siège social : _____
- ❖ Site web : _____
- ❖ Mission :

- ◆ Nature : _____
(action et public ciblé)

- ◆ Adresse : _____

- ◆ Dates : Début : ___/___/___ Fin : ___/___/___

- ◆ Fréquence hebdomadaire mensuel sur vacances scolaires
- à déterminer ultérieurement (le ___/___/___)

- ◆ Horaires : Début : ___ : ___ Fin : ___ : ___

- ❖ Référent :

- ◆ NOM et Prénom : _____
- ◆ Fonction : _____
- ◆ Téléphone direct : ___ . ___ . ___ . ___ . ___
- ◆ Adresse e-mail : _____ @ _____

Attention !
Il s'agit là de l'adresse à laquelle se
rendra l'**Élève** pour ses
interventions et non de l'adresse
"officielle" de l'**Association**.

Engagements et Signatures :

<p>L'Élève reconnaît s'engager auprès de l'Association selon les termes de la présente Charte :</p>	<p>Pour l'Association, son référent s'engage à accueillir l'Élève dans le respect de la présente charte :</p>
<p>Les Parents déclarent autoriser leur enfant à s'engager auprès de l'Association :</p>	<p>Pour l'Établissement, Mme Declerck :</p>

L'Association, les Parents, et l'Établissement sont chacun destinataire d'un exemplaire de cette charte, une fois que celle-ci aura été totalement complétée.

Charte d'engagement dans une association

Document à rendre à Mme Declerck au plus tard le mercredi 28 septembre 2016

En Première, le thème d'année de la Pastorale est : *"Engagés au service des autres"*.

Chaque élève doit par conséquent s'engager régulièrement cette année-là auprès d'une association caritative pour un volume horaire minimal de 30 heures. Au-delà de l'évidente valeur éducative d'un tel engagement, nous espérons que cette démarche les amènera :

↳ à sortir du milieu familial, amical et même scolaire pour se confronter à une réalité parfois un peu difficile et souvent très éloignée de leurs préoccupations.

↳ à ne pas rester passif devant les misères du monde mais à découvrir qu'ils peuvent agir sur les choses, même modestement, à leur niveau.

↳ à découvrir par eux-mêmes qu'ils peuvent être utiles ; que des adultes, par le biais de l'association, leur font suffisamment confiance pour leur confier des responsabilités.

Cette charte est un document qui engage quatre parties :

9. Le lycée Saint Michel de Picpus, nommé ci-dessous l'**Établissement**

53 rue de la Gare de Reuilly – 75012 Paris (Tél. : 01.43.44.55.56)

représenté par Mme Declerck, Adjointe en Pastorale Scolaire (ideclerck@mpicpus.fr)

10. L'**Association**, représentée par un référent, informations et coordonnées au verso.

11. L'**Élève**, informations au verso.

12. Les **Parents** de l'élève.

Article 1 : Assurance

L'**Établissement** a contracté auprès de la Mutuelle Saint Christophe une assurance responsabilité civile qui couvre l'**Élève** pour tout dommage éventuel qu'il pourrait provoquer au cours de son engagement auprès de l'**Association**.

Article 2 : Rôle de l'Association

L'**Association** s'engage :

- à une définition claire des tâches qui seront confiées à l'**Élève**.
- à ce que son référent soit en relation régulière avec Mme Declerck.
- à définir un horaire précis et non extensible.
- à assurer un suivi de l'**Élève** : à son accueil et à son insertion de celui-ci au sein de l'association, mais aussi au comportement et à l'attitude de l'élève envers la tâche qui lui est confiée et à la manière dont il se conduit vis-à-vis des autres membres de l'association et vis-à-vis des personnes dont il aura à s'occuper,
- à signaler immédiatement les absences, les retards, ou les mauvais comportements éventuels de l'**Élève** à Mme Declerck,

Article 3 : Rôle de l'Élève

L'**Élève** s'engage à respecter l'ensemble des termes et valeurs portés par le Règlement Intérieur du Lycée pendant ses vacances auprès de l'**Association**. Des sanctions pourront être prises par l'**Établissement** à l'encontre de l'**Élève** en cas de manquement à ce principe.

En cas de problème sur le lieu de son intervention pour l'**Association**, l'**Élève** devra le signaler immédiatement à Mme Declerck.

L'Élève :

- ❖ Nom et prénom : _____
- ❖ Classe : 1° _____
- ❖ Mail : _____ @ _____ Portable : _____

Les Parents :

- ❖ Mère : Mail : _____ @ _____ Portable : _____
- ❖ Père : Mail : _____ @ _____ Portable : _____

L'Association :

- ❖ Nom : _____
- ❖ Adresse du siège social : _____
- ❖ Site web : _____
- ❖ Mission :

- ◆ Nature : _____
(action et public ciblé)

- ◆ Adresse : _____

- ◆ Dates : Début : ___/___/___ Fin : ___/___/___

- ◆ Fréquence hebdomadaire mensuel sur vacances scolaires
- à déterminer ultérieurement (le ___/___/___)

- ◆ Horaires : Début : ___ : ___ Fin : ___ : ___

❖ **Référent :**

- ◆ NOM et Prénom : _____
- ◆ Fonction : _____
- ◆ Téléphone direct : ___ . ___ . ___ . ___ . ___
- ◆ Adresse e-mail : _____ @ _____

Attention !
Il s'agit là de l'adresse à laquelle se rendra l'Élève pour ses interventions et non de l'adresse "officielle" de l'Association.

Engagements et Signatures :

<p>L'Élève reconnaît s'engager auprès de l'Association selon les termes de la présente Charte :</p>	<p>Pour l'Association, son référent s'engage à accueillir l'Élève dans le respect de la présente charte :</p>
<p>Les Parents déclarent autoriser leur enfant à s'engager auprès de l'Association :</p>	<p>Pour l'Établissement, Mme Declerck :</p>

L'Association, les Parents, et l'Établissement sont chacun destinataire d'un exemplaire de cette charte, une fois que celle-ci aura été totalement complétée.